

## But et domaine d'emploi

Saxotol-Oel-Innenlack se compose de matières premières à base d'huile de lin et d'huile de soja ainsi que des pigments minéraux et des matières de charge naturelles moulues. Saxotol-Oel-Innenlack est exempt de siccatifs au plomb.



Le système de couches de peinture se distingue par une très bonne diffusion. Les bois traités au Saxotol-Oel-Innenlack laissent sortir l'humidité. Il suffit de laver simplement l'ancienne couche de peinture à l'eau ammoniacuée; puis elle est prête à recevoir une nouvelle couche.

## Forme à la livraison

Emballage: 1 / 6 / 20 kg net  
blanc, noir, soutenu selon cartes de teintes courantes ou selon échantillons

| Paramètres physique |                                    |                      |   |      |
|---------------------|------------------------------------|----------------------|---|------|
|                     | Densité                            | (g/cm <sup>3</sup> ) | = | 1.37 |
|                     | Brillance (angle à 60°)            | (1)                  | = | 41   |
|                     | Luminosité Y                       | (%)                  | = | 89.1 |
|                     | Pouvoir couvrant dY (200µm humide) | (%)                  | = | 99.2 |

## Climat de traitement

Au dessus de +5°C température du support et en dessous de 80% de l'humidité relative de l'air

## Consommation

Env. 150 g/m<sup>2</sup> par couche. La consommation sera dépendante de la texture du support ainsi que de la méthode d'application.

Aucun engagement ne pourra être pris concernant la valeur indicative, étant donné que chaque support présente des caractéristiques différentes qui influenceront la consommation. Pour un aperçu exacte de la consommation, prévoir un test sur l'objet en question.

## Dilution

Saxotol-Verdünner (max. 10%) ou Saxotol Halböl/Grundieröl (max. 10%)

## Méthode d'application

peindre ou gicler

## Support

La compatibilité du support devra être avérée et testée avant toute rénovation (norme SIA 257 travaux de peinture, de glaciis et de tapisserie, ou BFS fiche technique N°20). Pour la compatibilité avec des épaississants il faudra clarifier ce sujet avec le fabricant d'épaississants.

## Système d'application (recommandation)

### Anciennes couches de peinture à l'huile:

(laver à l'eau ammoniacuée, poncer bois brut apprêter avec Saxotol-Oel-Grundierung)

1x Saxotol-Oel-Vorlack

1x Saxotol-Oel-Innenlack

### Bois neuf à l'intérieur:

1x Saxotol-Oel-Grundierung

1x Saxotol-Oel-Vorlack

1x Saxotol-Oel-Innenlack

## Mode d'application

Pour une mise en peinture au pinceau, il est important d'égaliser, de travailler ou de tirer la couche fraîche, afin d'éviter une application en couche trop épaisse. Pour l'application, un pinceau rond ligaturé serait des plus appropriées.

Lors de l'application au pistolet, n'appliquer qu'une couche croisée au maximum. En présence de couches épaisses, il y a un risque de formation de (peau de crapaud) frisage de la peinture.

Avant l'application de toute nouvelle couche de peinture, réalisez un ponçage.

|   |  |
|---|--|
| <b>Séchage</b>                                  | Recouvrable/repeindre: après env. 24 h<br>Dépendant de la température de surface et de l'environnement ainsi que de l'humidité relative de l'air.  |
| <b>Stabilité au stockage, résistance au gel</b> | 12 mois dans des emballages originaux bien fermé. Eviter de stocker à des température de +30°C ou en dessous de +2°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air. |
| <b>Mesures de protection</b>                    | Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDA).  |
| <b>Directives DecoPaint</b>                     | Ce produit est classifié dans la catégorie A/d PS: 300 g/l (2010).<br>Ce produit contient 204 g/l COV  |
| <b>COV-CH (Suisse)</b>                          | Contenance solvants: 20.5%   |
| <b>Elimination</b>                              | Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 11  |
| <b>Date d'émission</b>                          | 02.08.2016 / T / J.D.  |

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.